



Genève, le 20 décembre 2019  
Aux représentant-e-s des médias

### Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

## Commémoration officielle 2019 de la Restauration de la République

**En 1798, occupée militairement, Genève est annexée à la France et devient chef-lieu et préfecture du département du Léman. Suite aux défaites de l'armée napoléonienne, les troupes françaises se retirent de la ville le matin du 30 décembre 1813. Les troupes autrichiennes arrivent à Genève dans l'après-midi, annonçant la restauration de l'ordre ancien. Le 31 décembre, une proclamation d'indépendance est préparée et un gouvernement provisoire est constitué. Genève retrouve son statut de république indépendante.**

Chaque année, le 31 décembre, Genève commémore officiellement cet épisode important de son histoire. La population est conviée à participer à cette commémoration, qui aura lieu le mardi 31 décembre 2019 sur la promenade de la Treille, en présence de M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, M. Serge Dal Busco, vice-président, et Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat.

### Déroulement de la cérémonie, mardi 31 décembre 2019:

8h00-8h30: trois pièces d'artillerie situées sur la promenade de la Treille, sur la promenade de l'Observatoire et sur la rotonde du Mont-Blanc tirent chacune vingt-trois coups de canon en l'honneur des vingt-six cantons suisses;

8h25: arrivée du Corps de musique de Landwehr en musique solennelle sur la promenade de la Treille;

8h30: dernier coup de canon tiré sur la Treille et fin du tir;

8h35: aubade donnée par le Corps de musique de Landwehr;

### **8h40: ouverture de la cérémonie officielle** au pied de la statue de Pictet de Rochemont:

- *Cè qu'è lainô*, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;
- allocution et vœux du président du Conseil d'Etat;
- Hymne national, chanté par l'assistance avec l'accompagnement du Corps de musique de Landwehr;
- *Aux armes Genève*, interprété par le Corps de musique de Landwehr;
- fin de la cérémonie officielle.

A l'issue de la cérémonie officielle, **une collation est offerte à la population par le Conseil d'Etat sous l'ancien Arsenal**. Une aubade est donnée par le Corps de musique de Landwehr

devant le café de l'Hôtel de Ville.

A 9h20, emmenées par le Corps de musique de Landwehr, les personnes se rendant au culte de la Restauration se déplacent à la cathédrale Saint-Pierre.